

ATELIER DE CONCERTATION 2 :
LA RENOVATION DES PARTIES COMMUNES
6 mai 2023

Le samedi 6 mai 2023 a été organisé le deuxième atelier de concertation, consacré cette fois-ci aux parties communes de la résidence des Hauts-Martinets. Comme lors du premier atelier de concertation, il s'est tenu sur le city-stade de la résidence, de 10h à 12h. Sans compter les professionnels présents pour assurer l'atelier, une vingtaine de personnes étaient présentes pour assister à la présentation du projet par les architectes, donner leur avis, poser des questions et proposer des pistes d'améliorations.

Les parties communes englobent l'ensemble des espaces situés entre les logements et l'extérieur des bâtiments. **Cela concerne les halls d'entrées, les locaux poubelles actuels et les locaux situés en rez-de-chaussée, anciens locaux poubelles. L'objectif des travaux est de sécuriser ces différents espaces, les rendre plus modernes et plus confortables.**

Sur l'ensemble de la résidence, **chaque hall sera différent**. L'idée est de créer une identité individuelle pour chaque entrée, une histoire qui représente les locataires. Deux thèmes qui sont le ciel ou la nature seront proposés et chaque hall choisira par vote le thème qu'il souhaite. **Le thème ciel** se base sur des tons de bleus, tout en jouant avec la lumière extérieure à l'aide de miroirs. Cela permettra de faire entrer la lumière et créer un espace accueillant et lumineux. **Le thème nature** se base sur des couleurs chaudes avec plusieurs tons de verts et de brun. Le sol des halls sera de couleur beige avec inscrit le numéro d'immeuble

Afin de **renforcer la sécurité** des parties communes, deux portes d'accès encadreront les halls. La première porte donne accès à un sas qui abritera les boîtes aux lettres qui seront plus grandes que celles d'aujourd'hui pour accueillir les colis. La seconde porte donne accès aux logements, ainsi qu'à l'ancien local poubelle qui sera transformé en **local poussettes**. Les vélos ne pourront pas être rangés dans ce local par manque de place. L'ouverture se fera avec un **interphone déroulant les noms des locataires**.

La ville est en train de réfléchir à la mise en place de **Bornes d'Apport Volontaire (BAV)**. Les BAV sont des poubelles disposées à l'extérieur des immeubles destinées à recevoir les ordures ménagères, les emballages et papiers et les contenants en verre. Elles se substituent à la collecte

classique en porte-à-porte. Cet aménagement aurait de nombreux avantages comme la mise à l'écart des mauvaises odeurs, mais aussi la possibilité de **transformer l'actuel local poubelle en local vélo**.

Afin de renforcer la sécurité, les habitants proposent le **remplacement des agents de proximité par des gardiens** présents exclusivement sur la résidence. Ils seraient logés sur place et garantiraient le bon fonctionnement de la cité. Toutefois, Monsieur le Maire indique que si cette proposition est mise en place, cela impliquerait des charges supplémentaires sur les loyers.

Pour individualiser les immeubles il est suggéré de **résidentialiser les entrées**. Cela consiste à créer un espace tampon entre l'entrée d'immeuble et la rue au moyen d'une entrée paysagée, ou une clôture.

Il est également suggéré de **redécorer les passages traversants sous l'immeuble (2 passages) avec des fresques**. Cela permettrait de dynamiser la résidence en renforçant le lien entre les habitants.

Dans le cadre de la rénovation énergétique de la résidence, il est demandé si **des panneaux photovoltaïques** peuvent être posés sur les toits des immeubles. Ce projet représenterait un investissement conséquent pour la résidence, mais permettrait à long terme de diminuer les charges des locataires. Pour répondre à cette question, les architectes indiquent qu'ils prendront conseil auprès du bureau d'études techniques.

Prochain atelier : 17 mai 2023 de 17h à 19h.
Sujet : les façades de la résidence.